



INVITATION AUX ARTISTES

La Ville de Sainte-Adèle invite
les artistes à soumettre une
proposition visant l'intégration
d'œuvres d'art dans deux espaces
publics municipaux :

**Jardin communautaire
du parc Claude-Cardinal**

**Sentier familial du parc
de la rivière Doncaster**

APPEL DE PROJETS CULTURELS

ŒUVRES D'ART DANS
DES ESPACES PUBLICS

**DOCUMENT DE
PRÉSENTATION**

Les artistes intéressés doivent faire
parvenir leur dossier par courriel à
culture@vdsa.ca

Date limite : 1^{er} juin 2026

*Faites rayonner votre talent
et contribuez à l'embellissement
du territoire!*

APPEL DE PROJETS CULTURELS

ŒUVRES D'ART DANS DES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2025-2027 conclue avec le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Sainte-Adèle invite les artistes à soumettre une proposition visant l'intégration d'œuvres d'art dans deux espaces publics municipaux.

1. MISE EN CONTEXTE

La Ville de Sainte-Adèle souhaite encourager l'intégration de l'art dans ses espaces publics afin de favoriser l'accès à la culture, d'enrichir l'expérience des citoyens dans les lieux collectifs et de mettre en valeur le territoire.

Le présent appel de projets vise la réalisation de deux interventions artistiques permanentes ou semi-permanentes accompagnées d'une activité de médiation culturelle permettant de favoriser les échanges entre les artistes et la population.

Les projets visés sont :

- **Une œuvre intégrée au jardin communautaire du parc Claude-Cardinal**
 - **Une ou plusieurs œuvres intégrées au sentier familial du parc de la rivière Doncaster**
-

2. OBJECTIFS DU PROJET

Les propositions devront répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser l'accès à l'art et à la culture dans les espaces publics
- Mettre en valeur les caractéristiques naturelles et sociales des sites
- Contribuer à l'embellissement et à l'animation du territoire
- Encourager l'appropriation des lieux par les citoyens
- Proposer une œuvre durable, sécuritaire et adaptée à un environnement extérieur
- Encourager l'utilisation de matériaux durables et de pratiques de conception respectueuses de l'environnement

APPEL DE PROJETS CULTURELS

ŒUVRES D'ART DANS DES ESPACES PUBLICS

Les œuvres proposées devront être conçues pour **résister aux conditions climatiques du Québec, nécessiter un entretien minimal** et l'installation sécuritaire est de la responsabilité de l'artiste

3. DESCRIPTION DES SITES D'INTERVENTION

3.1 Jardin communautaire – Parc Claude-Cardinal

Le jardin communautaire est un lieu de rassemblement citoyen consacré à l'agriculture urbaine et à la mise en valeur du territoire.

Les propositions artistiques devront s'inspirer de thématiques telles que :

- La nature
- La biodiversité
- La communauté
- Le développement durable

L'œuvre devra s'intégrer harmonieusement à cet espace collectif et tenir compte de son utilisation par les jardiniers et les visiteurs.

3.2 Sentier familial – Parc de la rivière Doncaster

Le sentier familial du parc de la rivière Doncaster est un parcours naturel fréquenté par les marcheurs et les familles.

Les interventions artistiques devront :

- Respecter le caractère naturel du site
- Minimiser l'impact environnemental
- Être adaptées à un environnement extérieur
- S'intégrer au parcours et à l'expérience de promenade

Une ou plusieurs œuvres peuvent être proposées pour ce site.

APPEL DE PROJETS CULTURELS

ŒUVRES D'ART DANS
DES ESPACES PUBLICS

4. ADMISSIBILITÉ

Cet appel de projets s'adresse :

- Aux artistes professionnels ou émergents
- Aux artistes amateurs
- Aux collectifs d'artistes

Les disciplines admissibles incluent notamment :

- Les arts visuels
- Les métiers d'art
- Les pratiques multidisciplinaires
- Toute autre discipline pertinente en art public.

5. BUDGET

Le budget maximal alloué est de :

- **5 000 \$** pour le projet du jardin communautaire
- **10 000 \$** pour le projet du sentier familial du parc de la rivière Doncaster

Ce montant doit inclure l'ensemble des dépenses liées à la réalisation du projet, notamment :

- Les honoraires de l'artiste
- Les frais de conception
- Les matériaux
- La fabrication
- Le transport
- L'installation
- Les taxes applicables.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Qualité artistique et originalité de la démarche – 45 %
Pertinence du concept, créativité et qualité de la proposition.

Intégration au site et à l'environnement – 20 %
Harmonie avec le paysage et respect des caractéristiques du lieu.

APPEL DE PROJETS CULTURELS

ŒUVRES D'ART DANS
DES ESPACES PUBLICS

Faisabilité technique et respect du budget – 15 %
Capacité de réalisation, solidité de la structure et sécurité de l'œuvre.

Durabilité et entretien de l'œuvre – 10 %
Qualité et résistance des matériaux, capacité de l'œuvre à résister aux conditions climatiques et aux usages publics, besoins d'entretien à long terme.

Expérience pertinente – 5 %
Expérience en art public ou réalisation d'œuvres comparables.

Médiation culturelle et participation citoyenne – 5 %
Potentiel de rencontre ou d'échange avec la communauté.

7. EXIGENCES TECHNIQUES ET INSTALLATION

Les œuvres proposées devront :

- Être conçues pour une installation extérieure permanente ou semi-permanente
- Respecter les normes de sécurité applicables dans un espace public
- Être sécuritaires pour tous les usagers, incluant les enfants
- Résister aux conditions climatiques (pluie, neige, gel, vent et soleil)
- Nécessiter un entretien minimal
- Être fabriquées à partir de matériaux durables et adaptés à l'environnement
- L'emplacement de l'œuvre devra être choisi de manière à ne pas entraver l'entretien de l'espace ni compromettre l'usage principal du lieu.

L'artiste sélectionné est responsable de l'installation de l'œuvre et de s'assurer du respect des exigences techniques du site.

Nous invitons les artistes à visiter les sites afin d'avoir une vision claire de l'espace disponible, ainsi que de l'usage et de la fréquentation des lieux.

Jardin communautaire du parc Claude-Cardinal

Sentier familial du parc de la rivière Doncaster

APPEL DE PROJETS CULTURELS

ŒUVRES D'ART DANS
DES ESPACES PUBLICS

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Vos coordonnées personnelles - adresse, courriel et numéro de téléphone
- Une description du concept artistique
- Des croquis, esquisses ou visuels préliminaires
- Un budget détaillé
- Un échéancier de réalisation
- Un curriculum vitae artistique
- Un portfolio présentant des réalisations antérieures.

Le dossier doit être transmis **en un seul document PDF**.

9. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les propositions doivent être transmises **au plus tard le 1^{er} juin 2026** à l'adresse suivante :

culture@vdsa.ca

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas considérés.

10. PROCESSUS DE SÉLECTION

Les projets seront évalués par un comité de sélection composé de représentants municipaux et de personnes issues du milieu culturel.

La Ville de Sainte-Adèle se réserve le droit :

- De demander des précisions aux artistes
 - De retenir un ou plusieurs projets
 - Ou de ne retenir aucun projet si les propositions reçues ne répondent pas aux attentes.
-

11. INFORMATION

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Guylaine Vigneault
culture@vdsa.ca